

Direction Adjointe de la direction des systèmes Orbitaux
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

Toulouse, le **13/02/2018**
DSO/DA//GP

NOTES D'ENQUÊTE

(DPT) VENDEE (85) 09.02.1976

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « D » en 1978 par le GEPAN et anciennement nommé LUCON (85). Il a fait l'objet d'une publication en 2011 sous le nom de Les Sables d'Olonne (85) 09.02.1976 et d'un reclassement en A : méprise Lune.

La nouvelle publication en 2018 n'impacte que le nom du cas.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 9 février 1976 à 2h05 un automobiliste et ses passagers sont intrigués puis apeurés par la présence d'une masse lumineuse dans le ciel légèrement couvert. Leur observation débute à la sortie de Luçon (85). Stationnant ensuite leur véhicule à la sortie de Beugne-

L'Abbé (commune de Magnils-Reigniers (Les) (85)) mais restant à l'intérieur, les témoins observent durant 2 à 3 minutes le phénomène lumineux. Ils décrivent la forme comme deux assiettes creuses l'une sur l'autre d'une vingtaine de mètres de diamètre. D'abord stationnaire à hauteur d'arbre, cette masse prend ensuite lentement de l'altitude. Aucun bruit particulier n'est entendu durant l'observation. Les témoins reprennent alors la route en direction des Sables-d'Olonne (85) et peuvent encore visuellement suivre le phénomène et le voir disparaître à l'Ouest.

En février 1976, une enquête poussée de la gendarmerie a été menée.

3- REEXAMEN DU CAS

La description du lieu d'observation est précise et permet de reconstituer facilement avec Google-Maps l'endroit précis de l'observation (« sur le chemin départemental N°949 à hauteur du panneau de sortie de Beugne-L'Abbé) en direction des Sables d'Olonne : (Lat 46.462429 Long -1.209639) (Figure 1).

Le PAN a été aperçu dès la sortie de Luçon, puis observé plus longuement lorsque le véhicule des témoins s'est arrêté (pendant 3 minutes) sur le bas-côté de la route CD N°949 à la sortie de Beugne- l'Abbé sur la commune de Magnils-Reigniers (Les). Pendant cet arrêt, l'objet lumineux est décrit comme immobile au-dessus des arbres. Le véhicule a ensuite roulé plein Ouest en direction des Sables-d'Olonne (sur 3 kilomètres environ, soit 3 minutes pour un véhicule roulant à 60 km/h) en continuant d'observer le phénomène avant sa disparition.

Cette reconstitution permet également de positionner assez précisément la position du PAN (« à hauteur des arbres légèrement à droite de la route »).



Figure 1 : reconstitution du lieu précis de l'observation

La météo du jour indique l'absence de brouillard (confirmée par les témoins et la gendarmerie) mais indique la présence d'un système nuageux complexe et partiel (cirrus, stratocumulus et altocumulus). Un ciel « légèrement couvert » est indiqué par un témoin.

Lors de l'enquête du GEPAN, les relevés restitués à posteriori sur site à l'aide d'un théodolite et selon les témoins indique que l'élévation de l'objet observé est entre 12° et 7° pour un azimut entre 264° et 279° .

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (supérieur à 6 minutes) évoque l'observation d'un phénomène astronomique.

La cartographie du ciel (Figure 2.) pour cette date à l'heure de l'observation montre la présence de la Lune dans le secteur de ciel observé, premier quartier incliné en phase de coucher.



Figure 2 : Winstars - cartographie du ciel de l'observation

La hauteur relativement basse dans le ciel « au-dessus des arbres » est compatible avec la hauteur de la Lune en fin de coucher. (Élévation entre 7.2° à 2 heure et 5.6° à 2h10 – azimut entre 288° à 2h et 290° à 2h10)

La Lune vue à travers le système nuageux a pu apparaître fragmentée (en deux parties) et en

déplacement. Cette hypothèse envisageable de l'observation de la Lune est confortée par un des témoignages disant que le phénomène observé était « de la grosseur de la Lune ».

Par contre, la forme décrite par les 3 témoins ayant déposé en gendarmerie (« 2 assiettes creuses l'une sur l'autre ») peut être expliquée par l'éclairement à 55% de la surface lunaire et par la présence de nuages à l'horizon.

Le mouvement « montant en diagonale au-dessus de la route » évoqué par les témoins est peut-être explicable par la structure du paysage (observation au-dessus du niveau des arbres pris comme niveau de référence, puis ensuite, plus d'arbres et observation par rapport au niveau du sol donc apparemment plus haut).

Enfin, il faut souligner l'état de choc des témoins, effrayés et apeurés par leur observation « j'ai été saisi. T1 » « j'ai eu un blocage psychique et physique. T2 » « j'ai été pris d'angoisse et n'ai eu aucune réaction. T3 » ; il faut également noter la fatigue oculaire après une journée chargée et une conduite de nuit.

Bien que le ciel ne soit que peu nuageux, les témoins ne mentionnent pas la Lune, alors qu'elle était forcément dans leur zone d'observation. Le faible écart entre la position vraie de la Lune dans le ciel et l'estimation faite a posteriori par les témoins (moins de 10° en Azimut = poing fermé à bout de bras) ne laisse pas de doute sur la méprise.

5- CONCLUSION

Ce cas est consistant (3 témoins), la description du lieu d'observation et du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, couleur, taille..) avec un phénomène connu astronomique : la Lune.

De plus, la Lune était bien dans la zone de ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, inquiétude, peur et croyance au phénomène OVNI).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas expliqué d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise de la Lune.